

OCLT : O1 - Assurer la bonne conservation des habitats et populations d'espèces d'intérêt communautaire
ODD : O1.F3 - Mettre en oeuvre des actions de conservation favorisant la naturalité et la capacité d'accueil des habitats forestiers pour les espèces d'intérêt communautaire

OCLT : O2 – Maintenir et développer les usages et modes de gestion favorables à la biodiversité et à la fonctionnalité des écosystèmes
ODD : O2.F1 - Favoriser la naturalité et la capacité d'accueil des habitats forestiers pour les espèces d'intérêt communautaire
O2.F2 - Soutenir la gestion adéquate des populations de grand gibier susceptibles de porter atteinte aux enjeux écologiques du site

Résultats attendus	Améliorer le fonctionnement écologique des lisières forestières en tant que milieux de vie et corridors de déplacement
Habitats d'intérêts communautaires concernés	Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (2180)
Espèces d'intérêt communautaire concernées	Bondrée apivore (A072) ; Circaète Jean-le-Blanc (A080), Engoulevent d'Europe (A224) ; Alouette lulu (A246) ; Fauvette pitchou (A302) ; Barbastelle (1308) ; Petit Rhinolophe (1303) ; Grand Rhinolophe (1304) ; Murin à oreilles échancrées (1321)
Localisation	Massif de la Coubre, Massif des Combots d'Ansoine, Boisements des marais de la Tremblade, de Bréjat et de Saint-Augustin/Arvert
Surface concernée	Environ 7 670 ha
Planification	Tout au long de la phase d'animation
Actions liées	FF1, FF2, FF4, FF6, FG3, FG8

Justification de l'action

Le site Natura 2000 est constitué à 75 % de massifs forestiers limitrophes de grands milieux ouverts (espaces agricoles). A l'interface, se retrouvent les lisières forestières et les fourrés arbustifs.

Sur la Presqu'île d'Arvert, les communautés végétales qui composent ces milieux expriment un caractère fortement méditerranéen dû à la douceur océanique et à la longue période d'ensoleillement annuelle. Des espèces fortement héliophiles se développent donc spontanément dans les lisières et le manteau arbustif tel que le Sainbois (*Daphne gnidium*), le Troène (*Ligustrum vulgare*), la Clématite flammette (*Clematis vitalba*), le Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salviifolius*) ou l'Osyris blanc (*Osyris alba*).

Le fourré arrière-dunaire à cistes, Sainbois et Osyris blanc constitue un habitat très rare en Poitou-Charentes et exceptionnel sur le littoral atlantique. Il y est limité à quelques rares localités surtout insulaires (Oléron essentiellement, Ré, Aix et presqu'île d'Arvert). On y note la présence d'espèces rares ou menacées tel que le Ciste à feuilles de laurier (*Cistus laurifolius*) protégé en Poitou-Charentes.

Ces milieux patrimoniaux sont utilisés par une faune diverse (insectes, avifaune d'intérêt communautaire, chiroptères,..) comme milieux de vie et couloirs de déplacements (corridors boisés).

Le but de cette action est donc de pérenniser la présence de ces milieux au niveau des lisières forestières du site Natura 2000 en favorisant la structuration par strate (herbacée, arborée, arbustive) des lisières forestières.

Description de l'action

Cette action vise à favoriser la mise en œuvre de pratiques d'entretien sélectives, favorables aux espèces d'intérêt communautaire.

MAINTIEN DE L'ETAT DE CONSERVATION

- Conserver la structure actuelle de la lisière,
- Entretien courant de la végétation herbacée, arbustive et arborée en hiver (de fin octobre à mi-mars),
- Privilégier l'utilisation d'outils tranchants par rapport à un broyeur,
- Travailler avec des outils désinfectés et affûtés,
- Conserver les arbres morts et dépourvus s'ils sont situés à plus de 30 m des axes de circulation,
- Préserver le lierre au sol et sur les arbres. Il constitue un abri pour la faune et n'est pas une contrainte pour les arbres,
- Proscrire l'utilisation de fertilisants et de produits phytosanitaires dans et à proximité de la lisière (hormis plante par plante pour les essences posant problème), privilégier les méthodes mécaniques,
- Limiter le développement d'essences reconnues envahissantes,
- Eviter d'entreposer des balles rondes et des tas de fumier dans la bande herbeuse.

MODALITES DE RESTAURATION/CREATION D'UNE LISIERE

- Dans les cas de jeunes boisements, la création d'une lisière se fera à la faveur des opérations sylvicoles d'entretien (éclaircies, ...), selon les modalités techniques décrites ci-dessous,
- Dans le cas d'un vieux boisement, ou de bois instables, la création de la lisière n'aura lieu qu'au moment du renouvellement du peuplement pour ne pas mettre en péril le boisement,
- Dans les cas intermédiaires, les préconisations ci-après pourront être appliquées, mais en limitant l'intensité des interventions,
- Dans tous les cas, la création d'une connexion entre des milieux ouverts isolés (clairières, landes,...) pourra être favorisée quand ce sera possible.

L'accord des propriétaires des parcelles adjacentes (agriculteurs et forestiers par exemple) peut favoriser une gestion optimale des lisières.

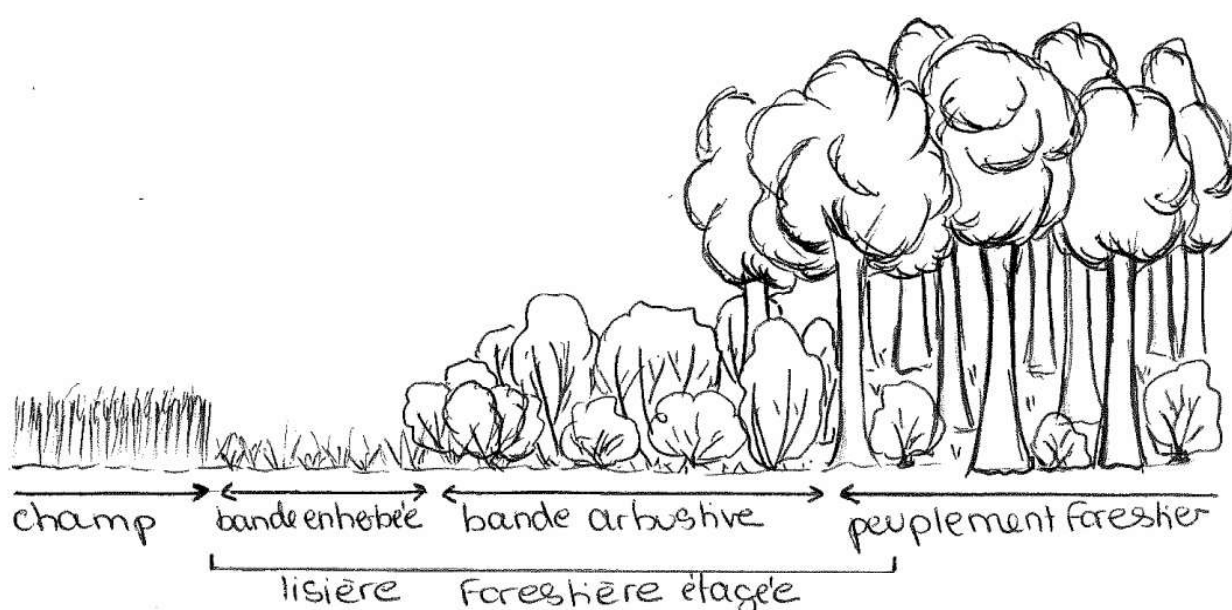


Figure 6 : Schéma type d'une lisière forestière structurée en 3 strates

Itinéraire technique de création d'une lisière structurée :

- Eclaircir le manteau forestier sur 10 à 20 m de long et sur une largeur correspond à 1/3 minimum de la hauteur du boisement en enlevant des arbres isolés, ou des groupes d'arbres, afin d'augmenter l'ensoleillement sur les strates basses. Fractionner cette éclaircie en minimum deux étapes sur 5 ans. 30 % maximum des arbres dominants pourront être enlevés en une fois. Les essences dominantes seront sélectionnées prioritairement. Ces trouées vont permettre le développement d'herbes et de buissons. Les rémanents de coupe pourront être récupérés en bois de chauffage. Une partie pourra être laissée en tas pour servir de refuge à la faune,
- Dégager une bande herbeuse par fauche/ débroussaillage entre les surfaces cultivées et la forêt, d'une largeur minimale de 5 à 6 m.

MODALITES D'ENTRETIEN

- Eclaircir le manteau forestier. Procéder à une coupe jardinatoire du manteau forestier. Il s'agit d'une intervention ponctuelle espacée de plusieurs années (15 – 20 ans),
- Rabattre les buissons par un recepage sélectif, ou complet par tronçon (tous les 5 – 6 ans). Intervenir sur 1/3 maximum de la lisière,
- Laisser des buissons à baies pour la faune,
- Faucher la bande herbeuse entre la route / le champ et le boisement chaque année (de début septembre à mi mars) et exporter si possible les produits de fauche pour éviter l'enrichissement du sol.

En cas de dégradation de la lisière, éclaircie et / ou recepage trop brutal ou trop étendu, ne plus intervenir durant quelques années, hormis la fauche périodique de la bande herbeuse, afin de permettre aux strates arbustives et arborées de se reconstituer. Une partie du bois et des branches abattues pourra être conservée dans les trouées. La prochaine intervention devra faire l'objet d'un diagnostic préalable afin de restructurer la lisière.

Pour tous ces travaux, se référer aux prescriptions des modalités de conservation

Outils

Mission d'animation du DOCOB, Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000,
Subvention ou tout autre outil ou projet y concourant

Acteurs concernés

CRPF, ONF, Structure animatrice, Associations environnementales,
Services de l'Etat (DREAL Poitou-Charentes, DDTM17)

Plan de financement

Coûts indicatifs unitaires prévisionnels :

Création de lisière : environ 6 000€/ha, soit pour 5 ha : 30 000€

Entretien d'une lisière : environ 3 000€/ha, soit pour 5 ha : 15 000€

- marquage d'une coupe : 200 €/ha, coupe jardinatoire : 1 000 €/ha, recépage : 1 000 €/ha
- fauche avec exportation des produits de coupe : 3 000€

Budget prévisionnel : 45 000€ pour 10 ha sur 5 ans

Financeurs potentiels : Etat / Europe

Partenaires et structures ressources

Structure animatrice, Associations environnementales, Services de l'Etat (DREAL Poitou-Charentes, DDTM 17)

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs de mise en œuvre :

- Efforts consentis : nombre d'hj et dépenses d'intervention,
- Nombre de contrats signés,
- Intégration des préconisations de gestion aux documents de planification forestiers.

Indicateurs de performance :

- Linéaire de lisière étagée créé / entretenu par rapport à l'attendu,
- Inventaire des espèces exploitant les lisières.